

[Texte]

Actuellement, les femmes au foyer ne peuvent pas, même en payant une cotisation, participer au Régime des rentes. Elles m'ont posé cette question et je me suis engagé à vous la transmettre dès que je vous verrais. Quelle est votre réaction face à cette possibilité d'un Régime des rentes qui donnerait accès à la femme au foyer, si elle en paie les cotisations?

• 1035

Je sais que le cas a déjà été étudié et je voudrais que vous me fassiez part de vos commentaires à ce sujet.

Mme Bégin: Je pense que c'est moi-même qui ai lancé l'idée, qui l'ai testée auprès de groupes de femmes. D'abord, je peux conclure que les femmes de l'AFEAS, qui sont environ 38,000 au Québec, dans toutes nos petites villes, sont à l'aise, font partie de la classe moyenne. C'est cela que je peux conclure. Elles expriment donc ce désir-là, que je comprends très bien. Cela veut dire qu'elles auraient à payer mensuellement... Eh bien, je vais donner le chiffre annuel, car je n'ai pas le chiffre mensuel. Ces femmes-là devraient payer \$601.20 par année sur douze mensualités ou autrement, peu importe. C'est cela, le problème. En vous donnant ce chiffre, je vous expose le problème de toutes les femmes qui n'auront jamais \$601.20 par année. Alors, qui va payer pour elles?

Bien sûr, notre système nous permet de rattraper ces femmes-là par le supplément de revenu garanti, mais cela ne leur donne pas une pension supplémentaire en leur nom propre. C'est pour cela qu'on a mis au point une autre approche qui est offerte dans le livre intitulé *Les femmes et les pensions..*, le petit livre vert: c'est la division de crédits. Depuis lors, une nouvelle idée est sortie de l'AFEAS de Pierreville, qui va essayer de la diffuser pour voir si les femmes un peu partout sont d'accord, à savoir que cette fameuse exemption fiscale de personne à charge, qui apparaît à l'impôt pour les femmes au foyer, pourrait par le truchement de la loi, être versée obligatoirement par le mari dans un fonds de pension pour sa femme.

J'espère que c'est clair; ce n'est pas moi qui dis cela, je ne l'ai pas inventé, je n'y ai jamais pensé; c'est l'AFEAS de Pierreville qui m'a dit cela récemment et qui s'est engagée à faire circuler l'idée. Depuis, il y a des femmes qui m'en ont parlé ailleurs au Canada. C'est de cela qu'il faut discuter au Comité spécial.

M. Marceau: Merci, madame.

The Chairman: Thank you, Mr. Marceau.

Dr. Halliday.

Mr. Halliday: Thank you, Mr. Chairman.

I do not want to disappoint Mr. Blaikie, but my first question will not be on the issue of the new Canada health act, so called. I want to question the minister first on her priorities with various groups as she sees them.

My question is partially prompted by your introductory comments, Mr. Chairman, this morning. I am very interested in knowing, Mr. Chairman, how the minister feels she allocates her time, which I know is difficult for any minister,

[Traduction]

At this time, housewives may not, even if they could contribute, participate in the Quebec pension plan. They asked the question, and I promised I would ask you, at the first opportunity. How do you feel about the possibility of housewives participating in the Quebec Pension Plan, if they were willing to pay the contributions?

I know this has already been studied, and I would like you to comment on it.

Madam Bégin: I think that I was the one who came up with the idea, which I tested on women's groups. First, I have come to the conclusion that the women who belong to the AFEAS—there are about 38,000 of them in Quebec, in all of our smaller cities—are middle class and are comfortably off. That is the conclusion I have come to. They have expressed a wish to do this and I find it perfectly understandable. This means that they would have to make monthly payments... I will give you the yearly figure, because I do not have the monthly one. These women would have to pay \$601.20 per year in the form of 12 monthly payments or in some other way, it does not really matter. That is the problem. By quoting this figure, I have made you aware of the problem for all of the women who will never have \$601.20 per year. Who will pay for them?

Of course, these women are caught by the guaranteed income supplement net, but that does not give them an extra pension in their own name. That is why we came up with another approach as described in the little green booklet called "Women and Pensions": It is the credit sharing system. Since then, the Pierreville AFEAS has come up with a new idea which they will try to publicize to see whether women everywhere agree with it: the husband could be required by law to put the famous tax exemption for dependants, which applies to women who stay at home, into a pension fund for his wife.

I hope that it is clear; it was not my idea, I was not the one who came up with it, I never thought of it; the Pierreville AFEAS told me about it recently and promised to publicize it. Since then, women have talked to me about it elsewhere in Canada. It should be discussed by the special committee.

Mr. Marceau: Thank you, Madam Bégin.

Le président: Merci, monsieur Marceau.

Monsieur Halliday.

Mr. Halliday: Merci, monsieur le président.

Je ne veux pas décevoir M. Blaikie, mais ma première question ne porte pas sur la nouvelle Loi canadienne de la santé, comme on l'appelle. Je voudrais d'abord interroger le ministre sur ses priorités et sur la répartition de son temps entre les groupes.

Ma question était partiellement provoquée par votre déclaration préliminaire. Je m'intéresse beaucoup, monsieur le président, à la façon dont le ministre répartit son temps. Je sais que c'est difficile pour un ministre et ce surtout pour un